CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E149942** **VALABLE JUSQU'AU** **15/05/2027**

ÉDITÉ LE 08/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/09/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2008 B 1979

Siret : 508 008 232 00029

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 40322771-001

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 167219865 K 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 167219865 K 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : CEZ

16 RUE DE LA GLACIERE
67300 SCHILTIGHEIM

Téléphone : 03 88 20 13 63 **Fax :** 09 56 40 13 16
Portable : 06 67 87 53 58
Responsabilité légale :
PALMEIRA PIRES VASCO GÉRANT

Site Internet : http://www.couverture-etancheite-strasbourg.fr
E-mail : contact@sarlcez.com

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 478 248 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	6	16/05/2024
3143	Fenêtres de toit en pente		16/05/2024
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		16/05/2024
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	6	16/05/2024
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/04/2026 08:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E149942** **VALABLE JUSQU'AU** **15/05/2027**

ÉDITÉ LE **08/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/09/2008
Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2008 B 1979

Siret : **508 008 232 00029**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 40322771-001

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 167219865 K 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 167219865 K 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **CEZ**

16 RUE DE LA GLACIERE
67300 SCHILTIGHEIM

Téléphone : 03 88 20 13 63 **Fax :** 09 56 40 13 16
Portable : 06 67 87 53 58

Site Internet : http://www.couverture-etancheite-strasbourg.fr
E-mail : contact@sarlcez.com

Responsabilité légale :
PALMEIRA PIRES VASCO GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	16/05/2024
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	16/05/2024
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	16/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	16/05/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/05/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	16/05/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/04/2026 08:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.